

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt du mois de octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Neuvy-2-Clochers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme LEGERET Isabelle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14.10.2022

Date de publication : 17 Nov 2022

Présents : MM LEGERET Isabelle, MENIGON Jean-François, CAMBIER Jean-Jacques, BUSEYNE Bernard, REVERDY Anne, MARTIN Isabelle COUSIN Anne-Marie.

Absents excusés : LECLERC Nathalie, DERBIER Cédric, TURPAULT Jean-François, HAUTIN Patrick.

Madame COUSIN Anne-Marie a été élue secrétaire

### **Objet : APPEL OFFRES : VALORISATION DU SITE DE VESVRE**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de valorisation au site de Vesvre a été approuvé dans la séance du 29 juin 2022. A la suite de cette approbation l'appel d'offres a été lancé.

Mr DUPLAT Maître d'Oeuvre à étudié les offres remises et après mise au point avec les dépositaires a proposé à la commune son rapport d'analyse. Il en ressort :

#### **Lot 1 : Maçonnerie – Pierre de taille**

JACQUET	222 310.18 HT
Variante imposée N°1	44 063.20 HT (aménagement d'une aire de stationnement)
Variante imposée N°2	2 054.00 HT (aménagement d'un espace de stockage de poubelles)
Variante imposée N°3	5 974.89 HT (aménagement d'une clôture)

#### **LOT 2 : Charpente menuiserie**

MDB	58 445.62 HT
Variante imposée N°2	7 361.74 HT (aménagement d'un espace de stockage de poubelles)
Variante imposée N°3	7 330.61 HT (aménagement d'une clôture)

#### **LOT 3 : Couverture**

Aucune offre n'a été réceptionnée

#### **LOT 4 : Peinture**

AUBERGER	8 589.06 HT
Variante imposée N°2	669.52 HT (aménagement d'un espace de stockage de poubelles)

#### **LOT 5 : Ventilation et plomberie sanitaire**

Mathieu METIVIER	10 982.39 HT
------------------	--------------

#### **LOT 6 : Electricité**

Aucune offre n'a été réceptionnée

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour les travaux de valorisation au Site de Vesvre :

**Lot 1 : Maçonnerie – Pierre de taille**

JACQUET 222 310.18 HT  
Variante imposée N°1 44 063.20 HT ( aménagement d'une aire de stationnement)

**LOT 2 : Charpente menuiserie**

MDB 58 445.62 HT

**LOT 4 : Peinture**

AUBERGER 8 589.06 HT

**LOT 5 : Ventilation et plomberie sanitaire**

Mathieu METIVIER 10 982.39 HT

Les variantes 2 et 3 n'ont pas été retenues.

Les Lots 3 et 6 n'ont pas été octroyés du fait qu'aucune offre n'a été déposée.  
Il est donc proposé de déclarer ces lots infructueux, puis de relancer une consultation directe d'une ou plusieurs entreprises, sans procédure particulière de publicité ni de mis en concurrence (loi n° 2020-1525 dite "d'accélération et de simplification de l'action publique" permet de relever temporairement le seuil de dispense de procédure à 100 000 € H.T. (article142 de la loi ASAP).

Plusieurs points ont été abordés :

Maison LECOMTE : afin de finaliser le cahier des charges pour la réhabilitation de la Maison LECOMTE, il a été décidé d'organiser une rencontre en décembre avec les associations et les habitants de la commune. Par la suite une consultation d'architectes sera organisée.

Isabelle MARTIN a présenté les différents circuits de randonnées (7 tracés) qui seront balisés sur le territoire communal.

Madame le Maire informe que l'instituteur de l'école primaire souhaite organiser une animation pour le TELETHON le vendredi 02 décembre à l'étang communal.

Madame le Maire informe que le repas du CCAS aura lieu le 19 novembre. Elle informe aussi des diverses manifestations pour le Noël des enfants (10 décembre : remise des lettres au Père Noël par les enfants ; 18 décembre : arbre de Noël)

Procès verbal approuvé le 16 novembre 2022

Le Maire,  
LEGERET Isabelle



Le secrétaire de séance,  
COUSIN Anne-Marie

